

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Band:** 156 (1976)

**Vereinsnachrichten:** Rapport du Trésorier central de la SHSN pour l'exercice 1976

**Autor:** Haller, Gérard de

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rapport du Trésorier central et comptes  
Bericht des Zentralquästors und Rechnungen  
Rapporto del Tesoriere e conti

---

1) RAPPORT DU TRESORIER CENTRAL DE LA SHSN POUR L'EXERCICE 1976

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

C'est animé de sentiments mêlés que je vous présente ce dernier rapport de mon mandat. Permettez-moi d'abord de constater que j'ai bénéficié pendant six années de votre confiance qui m'a honoré et de votre compréhension qui a facilité bien des choses.

En 1976 la fortune de notre société, gérée avec la compétence, la conscience et le dynamisme qui nous sont familiers de la part de Monsieur le Directeur F. Michel et de la Fiduciaire Suisse S.A. à Bâle, a encore augmenté pour atteindre une valeur comptable de près de 2 millions de francs et une valeur boursière de frs 2.335.590.--. Les intérêts de cette fortune sont répartis entre les divers Fonds qui la constituent, et sont utilisés selon leurs destinations statutaires respectives. Ces intérêts vont sensiblement augmenter dans les années qui viennent grâce à des placements intéressants. En effet pour la plupart de nos valeurs l'intérêt se situe entre 5 et 8 ¼ %.

Selon votre décision du 8 mai 1976, les trois fonds "Stammgut", "Capital disponible" et "Fonds central" ont été réunis en un nouveau "Fonds central" d'un montant actuel de frs 1.043.126.12, dont frs 500.000.-- restent intangibles.

Le compte annuel s'élève à frs 1.501.508.30 dont 1.200.000.-- frs de subvention fédérale. Cette aide substantielle de la Confédération, si elle n'a pas atteint les hautes altitudes que nous aurions souhaitées, n'en est pas moins le témoignage de l'intérêt porté par le Département fédéral de l'Intérieur à nos activités. Je voudrais exprimer ici, en votre nom, la vive gratitude de la SHSN pour l'appui trouvé auprès de Monsieur le Conseiller fédéral Hürlimann ainsi que du Professeur Hochstrasser et de l'Office qu'il dirige.

Grâce à une légère augmentation de nos ressources propres nous avons disposé d'un montant supérieur au budget prévu.

Nous pouvons constater que sur divers postes du budget nos dé-

penses ont dépassé les prévisions budgétaires. Cependant les économies faites dans certains autres secteurs ont compensé ces déficits et nous ont permis de renforcer le Fonds de publications, de créer un Fonds pour les congrès et symposia, et de prévoir des frais accrus pour l'Assemblée annuelle 1977 à Berne, pour la collaboration internationale, et pour la diffusion d'information scientifique. Finalement le compte est équilibré et se solde par un actif de frs 760.40.

En ce qui concerne les comptes des commissions et des sociétés spécialisées, nous reconnaissons avec plaisir l'effort très sérieux fait pour nous les livrer dans les délais fixés. Ainsi - sauf quelques exceptions - leur vérification respectivement leur insertion dans les Actes administratifs ont pu se faire normalement. Nous avons créé des formules spéciales pour la reddition des comptes afin de faciliter le travail des trésoriers. Je voudrais encore demander que les rubriques de ces formules soient toujours respectées et que les rapports rendent clairement compte des ressources provenant de la SHSN et de leur emploi.

Si nos comptes 1976 sont équilibrés et s'il nous a été possible de créer des Fonds destinés aux plus importantes de nos activités, je suis conscient que ce n'est que par une politique d'austérité très stricte et en renonçant à bien des projets que ce but a pu être atteint. Mon espoir est que mon successeur et le nouveau Comité central puissent sur cette base libéraliser notre politique financière et aborder de nouvelles entreprises dont notre position de société faïtière nous fait une obligation. Une fois de plus je pense qu'un appui plus substantiel et plus général aux sociétés locales et régionales est un de nos principaux devoirs.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je ne voudrais pas remettre votre Trésorerie centrale entre les mains du Professeur Messerli sans avoir remercié encore une fois notre ancien Président central, le Professeur Lombard, mes collègues du Bureau genevois et du Comité central, Monsieur le Directeur Michel, membre d'honneur de la SHSN, le Secrétaire général et toute son équipe ainsi que Madame Groth de leur aide, de leurs conseils et de leur amitié.

Gérard de Haller